

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PREX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.

Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERIONS ET AVIS
Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre ou décembre.



N° 423.

SAMEDI.

13 AOUT 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 10 août.

PROCLAMATION DU MARÉCHAL GÉRARD.

ARMÉE DU NORD.

Soldats, l'armée est appelée à protéger l'indépendance du peuple que la France place à la tête de ses amis. Sa Majesté le roi des Belges n'aura pas réclamé en vain l'appui du roi des français. Les Hollandais, qui connaissent la valeur des Belges, viennent de nouveau la provoquer, en troublant la paix de l'Europe, au mépris des grandes puissances dont l'accord a garanti l'indépendance et la neutralité de la Belgique. Soldats, nous allons défendre la cause de France, en soutenant notre allié. Vous ferez honorer le nom français par votre conduite dans un pays ami : par là vous répondrez à l'attente de notre roi, qui compte sur votre discipline, autant qu'il est assuré de notre courage.

Au quartier-général à Maubeuge, le 9 août 1821.

Le maréchal de France, commandant en chef l'armée du Nord,
Comte GÉRARD.

Par M. le maréchal, le lieutenant-général chef d'état-major,
SAINT CYR NUGLES.

— Les fonds ont éprouvé une très-forte baisse à la bourse de Francfort sur la nouvelle de la reprise des hostilités entre la Belgique et la Hollande.

— On nous mande de Calais (et cette nouvelle ne manque pas de vraisemblance) qu'on a aperçu le 5, à deux heures après-midi, une flotte anglaise se dirigeant sur Flessingue.

— S. M. le Roi a attaché M. le baron Joseph d'Hooghvorst à la personne de S. A. R. le duc d'Orléans.

— Les ducs d'Orléans et de Nemours n'arriveront qu'aujourd'hui à Bruxelles, et logeront à l'hôtel du duc d'Arenberg.

— Le général Gérard logera à l'hôtel du Régent.

— M. le général Belliard est parti hier vers une heure pour Mons, à l'effet de s'y concerter avec M. le maréchal Gérard.

— Le général Belliard vient d'arriver ici.

— Les diverses brigades de gendarmerie se concentrent à Bruxelles.

— M. C. de Smet, membre du congrès, est parti hier d'ici à la tête des volontaires d'Audenaerde.

— De nombreux détachemens de gardes civiques continuent à arriver à Bruxelles.

— Le 5^e régiment de dragons français est arrivé à Halle, et le 6^e hussards à la Genette; plusieurs régimens d'infanterie à Soignies, à Braine-le-Comte, à Mons, et l'artillerie dans la même ville.

— Il paraît que les troupes françaises ne seront pas logées dans Bruxelles; du moins, les autorités communales d'Anderlecht, Molenbeek et autres ont reçu l'ordre de préparer des logemens.

— Les troupes françaises arrivées le 9 à Mons, s'élèvent à 7000 hommes d'infanterie et 1300 chevaux.

— On a inventé à Boston, en Amérique, une machine pour balayer les rues au moyens de chevaux. Un homme et un cheval suffisent, avec cette machine, pour balayer toutes les rues d'une ville en peu de temps.

— On mande de Mons, 10 août :

On vient d'arrêter deux espions hollandais, qui avaient, à ce que l'on assure, mission de mettre le feu à nos magasins à poudre.

— Le major du 1^{er} bataillon du dixième de ligne qui s'est laissé dernièrement surprendre aux environs de Diest, a été amené hier à Bruxelles par la gendarmerie; il était accompagné de 6 autres individus également liés. On dit que le major est accusé de trahison.

— On dit que le colonel van den Broeck, qui était à Ruremonde, a opéré avec ordre sa retraite sur Venloo.

— Venloo est approvisionné et dans un état de défense tel qu'il pourra soutenir un siège de plusieurs semaines.

Ordre du jour.

Il vient d'être porté à ma connaissance que les gardes civiques et des volontaires des communes ont quitté hier les postes qui leur étaient confiés, et cela sans aucun ordre; ce qui peut compromettre le succès de nos opérations contre l'ennemi.

J'invite instamment MM. les commandans de ces différens corps à prendre de suite des mesures énergiques, pour qu'un semblable abus ne se renouvelle point.

J'invite par ce même ordre du jour ceux qui ont pris les armes pour consolider, par de nouveaux succès, l'honneur et la dignité de la nation, à mettre plus d'empressement à se rendre aux lieux indiqués pour se rassembler au premier appel du tambour. A deux pas de l'ennemi, le soldat défenseur de la patrie doit toujours être prêt à prendre sa place sous les armes au moindre signal donné à cet effet.

Le ministre de l'intérieur, colonel à l'état-major,
CH. DE BROUCKÈRE.

Les commandans des corps et les bourgmestres sont responsables des armes qui leur ont été délivrées.

Signé comme ci-dessus.

— Une lettre de Bruges, du 10, nous signale un fait qui, joint aux nombreux exemples déjà connus de la barbarie des Hollandais, fera apprécier le caractère de cette guerre d'invasion ou plutôt d'extermination qu'a entreprise, le roi Guillaume.

Un prisonnier suisse, amené à Bruges, portait un briquet phosphorique. Questionné sur l'emploi qu'il prétendait en faire, il a déclaré que sur dix soldats de l'armée hollandaise, deux sont munis de briquets semblables, et qu'ils ont reçu l'ordre d'incendier les fermes et les récoltes. Une pareille violation de tous les droits et de tous les usages de la guerre doit être signalée à l'indignation de l'Europe.

— La lettre suivante prouve que cette armée si étrangement compromise aujourd'hui, était animée des meilleurs sentimens, et qu'il a fallu des causes tout-à-fait indépendantes de son courage et de son patriotisme pour la porter à un moment de désordre et de désorganisation qui doivent être d'une enquête prompte et sévère.

Dimanche, 4 heures.

Nous avons tenu nos positions sans que l'ennemi osât venir nous attaquer. Pendant deux jours nous sommes battus sur la chaussée de Zonhoven, qu'ils n'ont pu emporter malgré leur artillerie et leurs nombreux tirailleurs: les nôtres étaient épuisés de fatigue. Le général m'envoya deux compagnies de voltigeurs pour couvrir la route de Beringhem où se trouvait l'artillerie; mais arrivé sur la route, l'ennemi déployant ses colonnes. Je pris sur moi de jeter les deux compagnies en tirailleurs, en faisant sonner les cornets et crier aux hommes: vive le roi? nous continuâmes ainsi jusqu'à la nuit, que les brigands se replièrent en brûlant fermes et maisons....

Nous avons eu 60 à 80 blessés, dont 4 officiers: je ne sais pas encore le nombre des morts. L'ennemi a perdu un lieutenant-colonel (de Villers, que je crois Belge), un major, et sans doute beaucoup d'hommes.

Je suis encore ému de l'enthousiasme de nos petits soldats, de leur intrépidité et du courage des nos blessés, qui chantaient et m'arrêtaient pour me donner la main et me dire qu'ils étaient encore heureux d'avoir versé leur sang pour leur patrie.....

— On écrit de Mons, 9 août :

Le passage des troupes françaises ne discontinua pas depuis deux jours. Hier sont arrivés deux régimens d'infanterie, le 7^e et 25^e, un bataillon de mineurs, deux batteries de pièces de 8, avec un convoi considérable de munitions; un régiment de cuirassiers et un convoi d'artillerie entrent encore en ce moment en ville; toutes ces troupes ne font que passer par Mons et se dirigent immédiatement sur Bruxelles et Nivelles.

— En rendant justice au zèle, au dévouement sans exemple de la population Belge, on sent aussi le besoin de signaler quelques faits déplorable, mais heureusement rares, qui font peine à voir au milieu de cet élan général.

Sous les plus frivoles prétextes, des gardes d'un petit nombre de communes, surtout du borinage, ont refusé de marcher à l'ennemi.

Dans quelques communes, sous le vain prétexte de vouloir partir tous ensemble, chose impossible, puisqu'on n'a pas d'armes pour tous, on s'est opposé au départ des compagnies séparées du 1^{er} ban ou de volontaires.

Quelques administrations communales ont mis une tiédeur ou une mauvaise volonté coupables dans l'exécution des instructions relatives au départ des gardes actifs ou des volontaires.

Un très-petit nombre d'officiers de garde civique en ont fait de même.

(Observ.)

TOURNAY, 11 août.

Avant-hier, entre dix et onze heures du soir, les 19^e et 38^e régimens de ligne français, venant de Lille, sont arrivés en cette ville. Deux bataillons du 38^e sont partis le lendemain matin, se dirigeant par Ath sur Bruxelles; les autres attendent l'ordre du départ.

Hier, dans la matinée, sont aussi arrivés le 1^{er} régiment de cuirassiers et une compagnie de mineurs. Les cuirassiers sont partis ce matin.

On attend encore un grand nombre de troupes françaises.

NAMUR, 12 août.

Un régiment de dragons et un régiment d'infanterie français ont fait aujourd'hui leur entrée dans nos murs.

— Nous avons appris que quelques personnes se plaignaient que les moyens de transport n'étaient pas assez promptement mis à la disposition de nos alliés; cela est vrai: les chefs de corps ne manqueront pas de s'adresser à l'intendant militaire, qui jure cesser cet abus.

— On nous écrit de Gembloux, 10 août :

Dans un moment où chacun s'empresse de se rendre utile au salut du pays, les habitans de Gembloux se montrent glorieux d'y contribuer de tous leurs efforts : tandis que le premier ban de notre garde civique, animé de l'enthousiasme le plus patriotique, se met en route pour l'armée, la garde sédentaire patrouille dans les campagnes environnantes; un détachement de celle-ci part à l'instant pour conduire dans vos murs quelques déserteurs qu'elle vient de saisir; un autre détachement le suivra pour escorter des prisonniers hollandais qui sont ici depuis peu.

Lors des exercices des gardes du premier ban, notre révérend curé avait été plusieurs fois les animer par sa présence; aujourd'hui, au moment du départ, il leur a adressé en chaire des adieux consolans; allez, leur a-t-il dit, allez vaincre pour votre Dieu, la patrie et votre roi. Cette belle conduite fut imitée par son digne vicaire, M. Pasleau, votre compatriote, qui fit dans la commune une collecte en faveur des gardes nécessaires. Qu'il est beau ce peuple allant aux combats, encouragé, s'il en était besoin, par des mères, des sœurs et des ministres de paix.

— Les journaux de Liège que nous avons reçus aujourd'hui ne contiennent rien de fort intéressant. L'un d'eux dit que c'est M. le général Goethals qui va marcher à l'ennemi. Une personne venant de cette ville nous assure qu'aujourd'hui il a été placé de l'artillerie et de la troupe sur les routes d'Aix-la-Chapelle.

— On écrit d'Arras, 9 août :

Notre garnison presque entière, génie, infanterie et train d'artillerie, quitte Arras lundi et mardi, pour se rendre à l'armée du Nord. Le 19^e régiment d'infanterie légère, venant d'Amiens, passera à Arras lundi, se rendant à Lille. Un détachement de la gendarmerie du Pas-de-Calais repartira aussi d'Arras lundi prochain, et se rendra également à l'armée du Nord.

— S. L'on nous assure que Louvain est sérieusement attaqué; nous espérons qu'il sera invinciblement défendu.

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 8 août.

DES ÉLECTIONS EN BELGIQUE.

Portons nos regards sur cette heureuse Belgique chez qui l'amour de l'ordre se confond si merveilleusement avec l'amour de la liberté. Son sort ne dépend plus que d'elle-même; car, pourvu que les catholiques déploient aux prochaines élections l'énergie qu'ils ont montrée jusqu'à ce jour, ses destinées sont assurées, et elles seront prospères. Mais s'ils s'endormaient au sein d'une folle sécurité, s'ils se fiaient à d'autres qu'à des *unionistes sincères* pour la réalisation de leur admirable charte, celle-ci devenue le jouet d'un *juste-milieu* à la façon du nôtre, ne serait bientôt plus que l'instrument du despotisme légal qui est le plus détestable de tous les despotismes. Malheur à eux s'ils oublient que la loi fondamentale la plus sage en théorie peut-être viciee dans la pratique par l'infidélité des hommes chargés d'en faire l'application! La constitution belge sera ce que voudront les chambres; les chambres seront ce que voudront les électeurs. C'est donc sur ceux-ci que va peser une véritable responsabilité, responsabilité à laquelle échapperont seuls les électeurs qui n'auront accepté dans toute son étendue.

Les chambres belges sont convoquées pour le 8 septembre prochain, et elles auront à organiser toutes les parties de l'administration afin de la mettre complètement en harmonie avec leur nouveau pacte social. Elles devront effacer jusqu'aux derniers vestiges de l'absolutisme impérial et de l'absolutisme hollandais. A l'intérieur leur tâche est immense, et cependant il faudra en même temps qu'elles consolident l'édifice de leur indépendance politique. Elles discuteront la loi des communes et tant d'autres lois non moins vitales. Ces hautes questions seront peut-être résolues par une faible majorité, et par conséquent la présence ou l'absence de quelques électeurs fera le bonheur ou le malheur de la Belgique. Le droit de suffrage n'est donc plus ici un simple privilège, mais un devoir strict, sévère, impérieux que tout catholique doit remplir. Il répond à sa patrie de l'autorité dont il est investi, et de sa part la moindre négligence serait une faute qu'un tardif remord expierait sans doute, mais ne réparerait pas.

Les catholiques belges qui s'abstiendraient de concourir aux prochaines élections, seraient d'autant plus coupables, que le sort de leurs frères pour l'Europe, est pour ainsi dire entre leurs mains. Les premiers, ils ont donné l'exemple d'une union franche et loyale avec les libéraux de bonne foi, ils ont proclamé du haut de leur tribune nationale les doctrines de la liberté universelle. L'Europe les regarde, les libéraux anti-catholiques les épient, et la victoire qu'ils ont remportée se changerait en une épouvantable défaite, si des noms indignes de leur confiance sortaient de l'urne électorale. Qu'ont-ils fait jusqu'à ce jour? Une charte et une révolution. Mais, dans plusieurs pays et à plusieurs reprises, les libéraux anti-catholiques en ont fait autant. Depuis bien des années, les constitutions disparaissent avec l'éternelle fidélité qui leur avait été jurée, pour faire place à d'autres constitutions et à d'autres fidélités tout aussi éternelle. Détruire n'est plus qu'un jeu, tant les restes du vieux système européen tiennent peu ensemble! Le difficile, ce que l'incrédulité n'a jamais su faire, ce qu'elle ne saura jamais faire, est la reconstruction de l'édifice social. L'ordre nouveau qui doit remplacer l'ordre ancien ne peut être qu'une création catholique, et l'honneur de l'avoir donnée au monde appartiendra à la Belgique si elle fait son devoir. En ce sens, sa cause est la nôtre : elle tient pour ainsi parler, la clé de notre avenir; nous triompherons avec elle, ou bien nous serons deshonorés avec elle.

Mais les catholiques belges sont dignes de la haute mission que la Providence leur a imposée. Ils ne permettront point à des hommes plus avides d'autorité qu'amis de la liberté, d'exploiter au profit de quelques-uns un mandat donné dans l'intérêt de tous. Ils ne se fieront même pas à leur nouveau monarque du soin d'affermir le trône où ils l'ont placé. Ils choisiront des représentants qui exprimeront réellement les vœux du pays. Ils nommeront des députés qui voudront la charte, toute la charte et rien que la charte. Ainsi, et ainsi seulement, elle peut être une vérité, car bien qu'elle soit et plus claire et plus précise que la nôtre, elle resterait long-temps un lettre morte si elle devait avoir pour uniques commentateurs des doctrinaires ou bien une administration qui se rapprocherait de notre juste milieu.

C'est aux *unionistes* que la Belgique doit sa liberté; C'est aux *unionistes sincères* qu'il appartient de l'affermir en la développant. Tous sont également catholiques dans l'ordre temporel, car tous veulent l'indépendance absolue du for intérieur, c'est-à-dire, le seul système qui assure une victoire complète et durable aux doctrines que nous professons. Ainsi l'électeur belge ne doit-il refuser son suffrage qu'aux anti-unionistes, et parmi ceux-là, il est encore quelques catholiques, heureusement en petit nombre, qui ne sont pas moins indignes de son choix que les libéraux les plus anti-catholiques. Le mérite des candidats ne doit point se mesurer sur la nature de leurs croyances religieuses, mais bien sur la franchise de leurs opinions politiques. Qui veut la liberté pour tous, sans acception ni exception de personne, remplit une des conditions essentielles de la candidature. S'il ne la remplit pas, les catholiques doivent l'effacer sans miséricorde de la liste des éligibles.

(L'Avenir.)

RÉFORMES ADMINISTRATIVES.

On s'occupe maintenant au ministère de l'intérieur d'un travail sur le personnel des préfets et des sous-préfets. Quoiqu'on ait trop long-temps attendu pour reconnaître le vice des nominations faites aux mois d'août et de septembre derniers et pour remédier à ces choix malheureux qui sont alors tombés sur tant d'hommes intrigans et incapables, cependant nous rendrons justice au ministère si la mesure qu'il adopte est franche, si les mutations nouvelles sont autre chose que des changemens de noms et des complaisances accordées à des ambitions individuelles, s'il montre l'intention réelle de faire œuvre de système et non concessions de faveurs, si enfin il veut changer pour améliorer et pour subsister à l'ignorance, à la tiédeur, à l'inaction inhabile ou malveillante, l'activité, la vigilance, l'ardeur de l'application et la sincérité du dévouement.

(Temps.)

Quand fera-t-on de même en Belgique?

La dépêche télégraphique qui annonçait la détermination prise par le gouvernement français d'envoyer des troupes en Belgique, a été accueillie avec enthousiasme dans les départemens. A Bordeaux, à Toulouse, à Strasbourg, on l'a lue au théâtre au milieu des applaudissemens et des chants de *Marseillaise* et de *la Parisienne*.

Certes en voyant la popularité qui s'attache aux mesures guerrières que le ministre a prises, on peut dire qu'il a beau jeu pour y persévérer. Qu'il sache en tirer parti, et qu'en montrant les immenses ressources dont il pourrait disposer, il en profite pour parler aux étrangers un langage moins timide, et pour obtenir d'eux des négociations plus sûres, des garanties plus solides, et une paix moins chancelante que celle si difficilement maintenue jusqu'à présent.

Qu'il songe surtout à la Pologne, car l'abandon où elle reste excitée en province comme à Paris des plaines vives contre notre diplomatie.

— Les Belges surpris et étourdis d'abord, commencent à se raviser et à s'organiser. Depuis qu'Anvers n'est plus menacé, le point principal des opérations est Louvain. Le roi Léopold y a transporté son quartier-général : c'est par cette ville que les Hollandais veulent s'ouvrir la route de Bruxelles.

Louvain est menacé maintenant par le prince d'Orange prêt à sortir de Diest avec 8,000 hommes et 36 pièces de canon, et qui a derrière lui, à deux lieues à peine, tout son parc d'artillerie qui se compose de cent pièces de campagne. A gauche, dans la direction de Hasselt, se trouve le corps d'armée hollandais commandé par le général Georges; son dessein est de forcer le général Daine, et d'arriver sur Louvain en même temps que le prince d'Orange. (Temps.)

— On apprend de Constantinople, 10 juillet, que Sa Hautesse est de retour du voyage qu'elle a fait pour visiter les Dardanelles et Andrinople. Elle a été reçue dans sa capitale avec toutes les démonstrations de la plus vive allégresse. Jamais Constantinople n'avait été le théâtre d'une entrée aussi solennelle.

— Une lettre de Varsovie, en date du 24 juillet, arrivée à midi, annonce que les avant-postes de l'armée russe sont aux portes de Varsovie. L'armée polonaise est renfermée dans Varsovie et elle attend sans crainte le dénouement de ce drame sanglant. (Sténographe.)

— On nous écrit de Gènes, 1^{er} août : « Quand la duchesse de Berri fut arrivée à Gènes, le 13 juillet, elle fit présenter à un des banquiers de cette ville une traite de 5,000 liv. sterl. qui lui avait été remise à Londres. Cette traite ne fut pas payée faute d'avis; en attendant qu'elle pût l'être, la princesse partit pour Sestri-di-Lavante; avant son départ, elle a envoyé à Paris une des personnes de sa suite chargée de ses lettres pour de hauts personnages à qui elle recommanda de presser la vente de ses biens et des bijoux qui lui restent en France.

M. de Ménars a suivi la princesse à Sestri. M. de Bourmont est demeuré à Gènes pour recevoir les 500 louis de la traite. M. de Blacas s'est rendu à Nice. Cette ville a été, dit-on, constituée par les prisonniers

d'Holyrood, chef-lieu de la contre-révolution qui s'organise dans le midi de la France.

La duchesse de Berri est partie le 2 juillet de Sestri-di-Lavante pour aller prendre les bains de mer à Massa-Carrara. Elle a, dit-on, pris cette détermination après avoir reçu un chambellan qui lui a envoyé Ferdinand, roi des Deux-Siciles, pour la prier de ne pas arriver jusqu'à Naples comme elle en avait le projet et d'attendre, pour y venir, un moment plus opportun. On croit qu'après la saison des bains de mer la princesse se rendra à Modène, si elle ne retourne pas en Ecosse.

PRUSSE. — Berlin, 1^{er} août.

La Gazette d'État publie, d'après le Courrier de Varsovie, des nouvelles de Pologne du 22, et notre correspondance particulière nous en a fourni du 23. Les nouvelles devraient être du 28. Aussi celles de la Gazette de Berlin ne se rapportent-elles qu'à des événements dont il a déjà été question; elles se composent de divers bulletins adressés au gouvernement national sur les affaires du 14 et du 16 juillet.

Dans un de ces bulletins, daté du 30, le généralissime polonais donne le détail des dispositions qu'il avait faites, de concert avec les généraux Chrzanowski et Ramorino, pour attaquer le général russe Rudiger; mais ce dernier, instruit à temps des mesures qu'on avait prises contre lui, parvint à s'échapper en abandonnant ses bagages et leur escorte; les Polonais prirent ainsi, 3 caissons chargés de munitions, 31 voitures et une multitude de bagages d'officiers. Les Russes eurent en outre 86 tués ou blessés. Un lieutenant-colonel polonais, chargé d'aller surprendre l'avant-garde de Rudiger, remplit parfaitement sa mission prit 54 dragons tués et blessa 60 hommes.

— Aujourd'hui l'ordre des avocats de Paris a procédé à la réélection de son bâtonnier. Au second tour de scrutin, M. Mauguin, ayant obtenu 111 suffrages, a été proclamé de nouveau bâtonnier, et ce résultat a été accueilli par les applaudissements de l'assemblée. M^e Parquin, son concurrent, a réuni 85 voix.

ANGLETERRE. — Londres, 8 août.

L'armée hollandaise, qui vient de commencer les hostilités contre les Belges, est hors de portion avec la population et les ressources du pays qui l'envoie; elle monte, dit-on, à près de 80,000 hommes bien armés et assez disciplinés; mais on sait que depuis plus d'un siècle les Hollandais ne peuvent prétendre à aucune réputation comme militaires: avant la révolution française, la république était assez riche pour payer des troupes mercenaires, et en conséquence elle se battait en général *par procuration*, excepté sur mer; d'ailleurs on n'a pas encore pu oublier quelle pitieuse contenance ils firent lors de la dernière insurrection de Bruxelles.

Toute la conduite de notre ancien allié (ainsi souligné dans l'original), pendant les douze mois qui viennent de s'écouler, donne plutôt l'idée du triste état d'un lunatique, que du caractère d'un prince qui, pendant quinze ans, a reçu de nous des marques d'estime et de confiance.

Il n'est guère douteux que les Hollandais n'obtiennent au commencement quelques avantages, si leur roi est assez insensé pour risquer sa couronne et compromettre la paix de l'Europe en courant les chances d'une guerre que ses plus fermes alliés condamnent et ont cherché, dans son intérêt même, à éviter.

La Hollande a de fortes garnisons à Anvers et à Maëstricht, et possède près de la frontière différentes forteresses, telles que Bréda, Bois-le-duc et Borg-op-Zoom, où elle peut réunir ses troupes et établir ses magasins. Mais tous ces avantages ne seront et ne peuvent être d'aucun effet pour l'insensé monarque qui, dans des circonstances aussi peu favorables, rompt l'armistice et commence l'agression. La force même de son armée, qui, comme nous l'avons dit, est disproportionnée avec les ressources du pays, deviendra bientôt pour celui-ci un fardeau insupportable.

Comment se fait-il d'ailleurs qu'un prince qui a été placé sur le trône par les puissances qui ont récemment pris part à la conférence, et que lui-même avait reconnues pour arbitres, semble n'attacher aucune importance à leur approbation ou à leur colère? D'où vient qu'il a laissé les protocoles suivre les protocoles, s'il avait l'intention en définitif de n'en faire qu'à sa tête? La France et l'Angleterre ont eu assez de peine à vaincre les répugnances des Belges; toutes leurs démarches n'auront donc eu pour but que de donner au roi de Hollande la gloire de rejeter un arrangement du moment où on le croyait terminé?

S. M. le roi de Hollande, dans son attachement opiniâtre à de vieux préjugés, ou dans son besoin de satisfaire son spleen personnel, a adopté une marche déloyale, et joué maintenant un jeu fort dangereux. Sa conduite est marquée par des symptômes de duplicité et de fausseté qui doivent lui faire nécessairement perdre l'appui et la faveur de l'Angleterre, qui jusqu'à présent avait été sa principale protectrice. Au moment même où son gouverneur d'Anvers déclarait la cessation de l'armistice et menaçait la ville d'un bombardement, il envoyait à Londres un ambassadeur extraordinaire, M. Zuylen van Nyevelt, pour rouvrir des négociations avec la conférence.

Cet ambassadeur spécial, envoyé ostensiblement avec la mission de négocier pour le maintien de la paix de l'Europe, ne dit pas un mot des intentions hostiles de son maître. Quelle inutile perfidie!

Quand le prince d'Orange parviendrait à s'emparer de Gand, que le général Chassé détruirait Anvers, il faudrait encore, après tout cela, que le roi de Hollande en revint de nouveau à négocier. Or, pense-t-il que par-là il aurait rendu sa position meilleure? Croit-il qu'il pourrait obliger les Belges à payer une plus grande compensation pour le Luxembourg, les obliger à restituer le Limbourg, ou à se charger

d'une plus grande portion de la dette hollandaise? Son agression ne fera que rendre les Belges encore plus récalcitrants. Mais ce qui pourrait bien encore arriver, c'est que les Hollandais, bientôt lassés d'une guerre qui ne va plus à leurs habitudes, et sentant qu'ils ne sont plus faits pour devenir des conquérants, se rappelleraient leur ancien goût pour un gouvernement économique, et pourraient bien revenir aux institutions républicaines. (Times.)

— Le Courrier annonce que des dépêches ont été adressées au roi de Hollande pour lui faire de dernières remontrances contre le renouvellement des hostilités, mais que le bruit qui a couru, que, sur la demande du roi Léopold, on allait envoyer une flotte dans l'Escaut, est prématuré; les troupes françaises, d'après ce journal, doivent quitter la Belgique immédiatement après le départ des troupes hollandaises.

Les ambassadeurs de Russie et de Prusse ont déclaré, au nom de leurs souverains, qu'aucune assistance ne serait donnée au roi de Hollande contre la Belgique.

Le roi de Hollande n'a pas annoncé au gouvernement anglais l'intention de renouveler les hostilités. On croit que ce manque d'égards est dû à un ambassadeur du Nord, qui déjà avait obtenu du roi Guillaume qu'il n'abandonnerait pas la citadelle d'Anvers, qu'il était au moment d'évacuer après les événements de septembre. Il est d'autant plus étonnant que le gouvernement n'ait pas été directement instruit de la rupture de l'armistice en Belgique par le roi de Hollande lui-même, qu'il paraît, d'après ce qui a été dit à la chambre des communes, qu'un ambassadeur hollandais vient d'arriver en Angleterre pour entamer des négociations sur les objets en litige entre la Hollande et la Belgique. L'ambassadeur hollandais a même eu une entrevue avec le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, sans lui dire un mot des intentions de son maître, au sujet de cette rupture. C'est sir Ch. Bagot qui, le premier, en a donné connaissance au gouvernement anglais.

Nouvelles de Pologne.

Varsovie, 29 juillet.

— Le gouvernement et le généralissime ont fait, hier, dans la séance de la diète, un rapport sur la situation de l'armée et les moyens à employer pour atteindre le but de la nation. Le généralissime déclara ouvertement qu'il n'avait qu'une seule pensée: celle de se battre jusqu'à la mort et qu'il promettait d'arriver heureusement à son but; que les Lithuaniens, les Wolhyniens et d'autres le voulaient ainsi et qu'ils possédaient assez d'armes pour cela.

Les députés déclarent qu'ils ne formaient aucun doute sur la réussite et résolurent d'adresser une proclamation au peuple et à l'armée; elle fut adoptée, dans la séance du soir, dans les termes suivants:

Tandis que des événements heureux en font espérer de plus importants encore pour nos armées, puisque le gouvernement et le généralissime employent tous leurs efforts pour hâter l'établissement définitif de notre indépendance. L'ennemi a passé sur la rive gauche de la Vistule.

La chambre des députés, pour se conformer à nos désirs et réunir les différents projets à cet égard, et voulant en même temps extirper les moindres soupçons de défiance qu'on pourrait avoir, proposa la tenue d'un grand conseil où les députés, en présence du gouvernement, du généralissime et des militaires du premier rang, examinerait la situation de nos forces militaires, les plans et moyens.

On assure, d'après nos gazettes, que la nouvelle certaine est arrivée à Varsovie que le colonel Rozizsky s'est battu avec les Russes près de Drohycsom, qu'il leur a fait 150 prisonniers, entre lesquels se trouve un officier d'état-major, chez qui on a trouvé des papiers très-importants, et entre autres un ordre du général Rosen au commandant de Drohycsom de se retirer, attendu l'arrivée d'une masse d'insurgés.

COMMERCE.

LILLE, 8 août. — Prix des huiles.

Colza, 66 fr. à 66 50; œillette, 86 idem; bon goût, 95 fr.; lin, 84 fr.; chanvre, 77 fr.; épurée pour quinquets, 76 fr.; pour réverbères, 74 fr.

GRAINES.

Colza, 21 fr. à 17; œillette bon goût, 24 fr.; lin, 18 fr. à 20 50; caméline, 17 à 20; chanvre 12 fr.

TOURTEAUX.

Colza, 9 fr. 50 c.; œillette bon goût, 9 fr. à 8 50; lin, 14 à 16 caméline et chanvre 9.

Bourse de Paris du 9 août. — Rentes 5 p. 0/0 au compt., jouiss. du 22 mars 1830, 85 fr. 30 c. — 4 p. 0/0, 67 fr. 75 c. — Rentes 3 p. 0/0, jouissance du 22 juin 1830, 53 fr. 75 c. — Act. de la banque, 1500 fr. 00 c. — Certif. Falconnet, 65 fr. 00 c. — Rente perpétuelle d'Espagne, 45 fr. 00 c. — Emprunt de France, 83 fr. 40 c.

Bourse d'Amsterdam, du 5 août. — Dette active, 35 1/4; billets de chance, 12 1/8; synd. d'amort., 56 1/4.

Cours de Vienne, du 30 juillet. — Mét. 68 1/4; act. de la banque, 997.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

— S. M. a nommé M. le comte d'Aerschot, membre du congrès, son grand-maréchal du palais, et le général de Chasteler, grand-écuyer.

— Une personne qui a quitté Louvain à midi nous apprend que le roi est sorti à cheval pour inspecter les positions. Il y aura peut-être un engagement dans l'après-midi. Les Hollandais sont toujours à Tirlemont, qui a été frappée d'une contribution de guerre de 8,000 florins; l'ancienne régence a été rétablie, ce qui démontre que le but de la guerre est en effet une restauration politique.

— Le major Cousot, du 2^e bataillon du 10^e régiment d'infanterie, transféré le 10 à la prison des Petits-Carmes, a été interrogé aujourd'hui par MM. les conseillers-commissionnaires, assistés de l'auditeur.

général à la haute-cour de justice militaire, et mis immédiatement après au secret.

— Le gouvernement anglais a fait mettre l'embargo sur tous les navires hollandais qui se trouvent dans les ports de la grande-Bretagne.

— On vient de recevoir au quartier-général, la nouvelle officielle de entrée de la flotte anglaise dans l'Escaut.

(Nota : le *Journal d'Anvers* reçu ce soir ne dit rien de cette nouvelle.)

— Les Hollandais sont toujours dans Tirlemont. Il n'y a eu entre eux et nous, aujourd'hui, que quelques escarmouches ou affaires d'avant postes; M. d'Hane, ministre de la guerre, a été blessé légèrement d'une balle à la cuisse. Nous venons d'apprendre que les Hollandais ont fait un mouvement vers Wavre. On assure que leurs éclaireurs ont été vus jusqu'à Flamme-Mille. Le bruit de la rentrée de Daine à Tongres est répandu à Louvain. Ce qu'il y de certain, c'est qu'il a écrit au roi qu'il répondait de reprendre aujourd'hui cette position.

ANVERS, 11 août.

Le poste de St-Laurent a une garnison sur laquelle on peut compter, et on est en mesure de repousser toute sortie de la citadelle.

Il n'y a point d'ennemis dans les directions de Westwesel et de Turnhout. On croit que l'armée du général Van Geen s'est dirigée à l'ouest vers l'armée centrale ennemie qui opère sur Diest et St-Trond.

(*Journal d'Anvers.*)

— Le vaisseau de ligne hollandais de *Zeeuw*, est arrivé hier à Lillo sur les 7 heures un quart, où il a jeté l'ancre; il était remorqué par un bateau à vapeur et avait un bon vent.

La digue de la Tête de Flandre a deux coupures et les eaux y entraînent en abondance; on voit encore les Hollandais pratiquer une autre coupure à une grande portée du fort du Nord de la digue opposée.

LOUVAIN, 11 août.

Rien de nouveau ici : le poste d'Aerschot n'est pas encore évacué et le grand quartier-général nous reste. On nous annonce que le corps qui a traversé Namur occupe la position d'Opprebaix, là où la chaussée de Namur est coupée par celle de Tirlemont à Gembloux. Wavre serait donc couvert, et c'est essentiel.

De temps en temps on entend quelques coups de canon dans la direction de Jodoigne. Mais ils se succèdent à si longs intervalles qu'ils ne dénotent rien de bien précieux : la direction seule y donne quelque importance.

On élève quelques retranchemens sur l'un des mamelons de la chaîne de montagne qui coupe la chaussée de Tirlemont. Il y a ici encore trop de matériel et trop de forces réelles pour qu'on ne puisse pas résister un ou deux jours. Mais le pain devient rare et l'administration de la guerre est si inepte que je crains bien qu'elle ne décide une retraite prématurée française; on n'aspire qu'après le moment de lui voir traverser nos murs, et les malédictions poursuivent MM***,***,***, à qui l'on attribue le contre ordre malencontreux qui a retardé de trois jours l'arrivée de nos sauveurs.

Toutes les forces se trouvent en mouvement ce matin. Une partie marche en avant de la ville. L'autre est en bataille sur les boulevards. Je ne puis croire ni à une attaque de la part des nôtres, ni au dessein d'entrer de vive force à Louvain de la part de l'ennemi. De par et d'autre on va en tâtonnant. Il y a un air de notre côté plus que de l'imprudence à engager une action sérieuse avant la jonction de l'armée française et l'ennemi aurait à tourner Louvain en marchant sur Wavre. La marche des Français doit lui en fermer le chemin.

11 heures.

Les Hollandais sont à une lieue et de demie de Louvain, sur la route de Tirlemont; à huit heures le Roi, après avoir fait tirer sur cette route, pour y prendre position toutes les troupes (gardes civiques et ligne) qu'on avait depuis quelques jours concentrées à Louvain, est allé en passer la revue. Tout nous porte à croire qu'il y aura dans la journée un combat décisif sur ce point.

Le témoin oculaire qui nous donne ces détails nous dit que M. A. Gendebien se fait constamment voir aux avant-postes en tirailleurs.

Il paraît que le 12^e régiment, dont un bataillon s'était déjà signalé à Kapelle, a de nouveau montré beaucoup de sang-froid dans une charge de cuirassiers qu'il a essayée hier. Il a perdu plusieurs hommes. Quelques officiers sont blessés.

— On nous écrit de l'armée de la Meuse :

Lors du dernier combat livré par le général Daine aux environs de Tongres, le capitaine Blondeau, commandant d'une batterie d'artillerie, et un des meilleurs et des plus braves officiers de l'armée, après des efforts inouis pour décider le succès, voyant qu'il ne restait

d'autre ressource que la retraite, refusa constamment d'abandonner ses pièces, et les défendit pied à pied jusqu'à ce que, criblé de blessures, il eut trouvé une mort glorieuse sur le champ de bataille.

Ce brave officier était de Namur.

— On écrit de Gand, 11 août :

Ce matin à dix heures, sont partis de la citadelle, un chariot attelé de 4 chevaux, chargé de munitions, se dirigeant sur Bruxelles, et 13 chariots se rendant aux frontières. Pourquoi ne pas se four-
fournir des gons? de simples couvertures cachaient les patrons. *Qu'a-t-on fait des 12 millions.*

Marché de Namur du 11 août 1831.

	Fl.	C ^{ts} .	Q ^{cs} .
Froment-roux, la rasière	11	71	31
Seigle.	5	61	57
Avoine	2	25	21
Pommes de terre.	1	92	86
Beurre.	0	94	18

ANNONCES.

1202

AVIS.

5300 florins des Pays-Bas à appliquer en rente sur hypothèque. S'adresser au secrétariat des hospices, à l'hospice St Gilles, à Namur.

1207.

A VENDRE PAR EXPROPRIATION,

Une maison composée d'une chambre, d'une cave, d'un grenier avec une petite écurie y attenante, et le jardin contigu à ladite maison, contenant environ trente-sept perches quatre-vingt-sept aunes, le tout occupé par Marie-Thérèse Lallemand, veuve Laurent Grandgagnage et situé en la commune de Leuze, arrondissement de Namur, province de Namur.

La saisie de ces immeubles a été faite par procès-verbaux de l'huissier Bauters en date des vingt-deux avril et trente juin mil huit cent trente-un, respectivement enregistrés les 23 avril et 1^{er} juillet.

A la requête du bureau de bienfaisance de la ville de Namur, poursuite et diligence du sieur Ignace Douxchamps, receveur dudit bureau, domicilié à Namur;

Contre: 1^o Henri-Joseph Grandgagnage, sans profession; 2^o Jean-Joseph Grandgagnage, journalier, domiciliés à Leuze; 3^o Henri Lallemand, marguillier chantre, domicilié à Longchamps, en qualité de tuteur de Amélie-Joseph, Marie-Thérèse et Jean-François Grandgagnage, enfans mineurs de Laurent Grandgagnage, domicilié à Longchamps, 4^o Marie-Joseph Grandgagnage, servante, domiciliée à Dave.

Copie du procès-verbal de saisie du vingt-deux avril a été avant son enregistrement laissée, 1^o à M^r Bodar, assesseur pour le bourgmestre de la commune de Leuze absent, 2^o à M^r Stienon, commis greffier de la justice de paix du canton de Dhuy.

Copie de second procès-verbal a été également laissée avant son enregistrement 1^o à M^r Laduran, bourgmestre de la dite commune de Leuze, 2^o audit Stienon, commis greffier.

Ces deux procès-verbaux de saisie ont été transcrits au bureau des hypothèques de Namur, le dix-neuf juillet 1800 trente-un, vol. 7, n^o 52 et 53.

Semblable transcription a été faite au greffe du tribunal de première instance séant à Namur, le trente juillet 1800 trente-un.

La première publication du cahier des charges aura lieu à l'audience des criées dudit tribunal, section civile, le dix-sept septembre 1800 trente-un, à neuf heures du matin.

Maitre Augustin Zoude, avoué à Namur, continuera d'occuper pour le bureau saisissant.

Namur, le trente-un juillet, 1800 trente-un.

AUGUSTIN ZOUDE, avoué.

Enregistré à Namur, le premier août 1800 trente-un, volume premier, folio 88, verso case 8, reçu un florin un cent pour droit d'enregistrement additionnel et syndicat compris.

DECERF.

Le présent extrait a été inséré et affiché au tableau à ce destiné, en l'auditoire du tribunal civil de première instance séant à Namur, par le soussigné greffier, aujourd'hui premier août 1800 trente-un.

Signé E. STEVART DE BLOCHAUSEN.

Enregistré à Namur, le premier août 1800 trente-un, volume 60, folio 14, case 4, reçu un florin soixante cents pour droit d'enregistrement et soixante-deux cents et demi pour droit de rédaction, faisant, avec les vingt-six cents additionnels deux florins, quatre-vingts cents et demi.

Signé DECERF.

Certifié conforme : le greffier, E. STEVART DE BLOCHAUSEN.